



GUNDERIC

Bulletin bimestriel N° 87

MAI - JUIN 2011

Directeur de la publication G. SALVINI

Toi ma p'tite folie

Mon p'tit grain de fantaisie... Qu'avons-nous pu la fredonner cette chanson interprétée par Line Renaud en 1952. Évidemment, je vous parle d'un temps que les moins de soixante ans ne peuvent pas connaître, Contrexéville en ce temps là accrochait des projets au lampadaire de son avenir, c'était huit ans après la dernière guerre, alors que Perrier venait d'acquérir le domaine thermal, on trinquait à la santé de l'eau minérale de Contrexéville qui n'allait pas tarder à inonder le monde...

Line Renaud, venait en cure et faisait connaissance avec le lac de la Folie, mettant ainsi un paysage sur sa mélodie. Il y avait aussi Tino Rossi et Bourvil, tous descendaient au chalet du lac tenu par André Metton et sa famille, pour siroter une boisson à l'ombre sur la terrasse, dans le calme et la sérénité. La publicité d'alors affichait les activités du lac : pêche, canotage et baignade !

Le lac ! ô il n'avait guère changé depuis 1929, date de sa création, avec ses abords marécageux ceinturés de roseaux, dans lesquels les pêcheurs se frayaient un passage pour tendre leurs appâts. Seule la digue offrait un regard sur l'étendue de l'eau, dans laquelle de téméraires plongeurs se jetaient d'une poutre solidement ancrée au sol, de là on voyait quelques barques virevolter et regagner l'embarcadère devant le chalet. Ah ! Le chalet, même vétuste et champêtre, c'était bien l'endroit le plus

fréquenté de ce vallon étroit, entouré de toute part d'arbres immenses, verts rafraîchissant en été, coloriés à l'automne, mornes et sombres en hiver, lumineux et pleins de promesses au printemps.



En 1954, la France chantait encore la p'tite folie, diffusée sur les ondes de Radio Luxembourg et Paris Inter (pas encore Europe numéro 1, qui naîtra en 1955) ; il faut dire qu'elles avaient la vie longue les chansons à succès ! comparé aux tubes de notre époque, qui sont très vite remplacés au hit-parade...

Mais l'événement de cette année, c'est la sortie du film « Ma petite folie », un parfait exemple des productions à l'eau de rose, qui correspondaient à la mentalité de cette époque où le rêve s'affichait en couleur pastel, rêve que relayait une presse de romans feuilletons dessinés ou en photos.

1-Avant toi, j'étais sérieux
Même un peu sévère
Mais tu m'as mis la tête à l'envers
Et tout est merveilleux...

{Refrain:}

C'est toi ma p'tit' folie
Toi ma p'tit' folie
Mon p'tit grain de fantaisie...
Toi qui boul'verses
Toi qui renverses
Tout ce qui était ma vie.

2- Au début j'étais surpris
Je trouvais bizarre
Que tu te lèves à minuit un quart
Pour battre les tapis...

{Refrain}

3- Je m'demande au jour de l'An
Ce qui va te plaire
Vas-tu choisir un hélicoptère
ou un éléphant blanc...

{Refrain}

4- Quand on part dorénavant
Prends-en l'habitude,
Choisis la Chine ou l'Afrique du Sud
Au moins une heure avant... !

{Refrain}

5- Quand j'invite les copains
Y d'mand'nt sans malice
Si le dîner à lieu dans l'office
Ou dans la sall' de bain...

{Refrain}

Mais je t'aime à la folie...

La distribution du film réalisé par Maurice Labro, d'après son œuvre, sur les dialogues de Michel Dulud et la musique de Norbert Glanzberg, mettait en scène Jean Bretonnière, Geneviève Kervine et Jean Tissier.

Le scénario, se résume ainsi : Raoul, moniteur d'auto-école, timide et sans le sou, s'éprend de la capricieuse Lolita, fille d'un riche sud-Américain. Désireuse d'épouser un aventurier, celle-ci propose à Raoul un mariage blanc pour récupérer la fortune maternelle. Mais l'amour va bouleverser tous les plans.

C'est précisément et aussi, en cette saison thermale de 1954, que le lac de la folie va connaître son premier lifting, dont le point d'orgue sera son baptême au début du mois d'août. La liberté de l'Est du 9 août, a retracé les festivités sous la plume de son envoyé spécial, le célèbre journaliste Jean Bossu. Je vous fais vivre cet événement en direct, tel qu'ont pu le lire les contrexévillois, à cette époque sous le titre :

Contrexéville, le baptême du lac de la Folie, a été la plus brillante manifestation artistique de la saison. Heureux prélude à un avenir plein de promesse,

Entre l'orage de vendredi et les pluies de dimanche, un ciel clément a favorisé une des plus brillantes fêtes que Contrexéville ait connue, avec une affluence vraiment inusitée.

Le lac de la folie qui jusqu'à l'an passé n'offrait rien de particulièrement alléchant, est devenu par la volonté d'une femme d'action, un des pôles attractifs de notre station thermale.

À la petite auberge miteuse a succédé un original chalet rustique, rehaussé pour la circonstance, d'une exposition de peintures modernes, œuvres d'artistes d'avant garde, MM Mouly, Dayez, Jacquemin, Marzelle et Moisset. À côté, un golf miniature allonge les méandres de ses pistes noires dans le sous-bois. Piste de danse sur la terrasse ombragée, pédalos et barques à moteur sur le lac offrent à la jeunesse un attrait constamment renouvelé.

Par surcroît, la présence de Jean Bretonnière et de plusieurs vedettes du disque et de la radio, ont donné à la journée de samedi l'éclat d'une grande soirée artistique et mondaine.

Les officiels :

Dès 17 heures les personnalités invitées s'empressaient au chalet, après avoir assisté à la présentation, au cinéma du casino, du film « Ma petite folie » présenté en avant-première.

M Ségaut, préfet des Vosges, rencontrait Mme Chanaux maire de Martigny les Bains et conseillère générale, M Castille, maire de Contrexéville, le docteur Petit, premier adjoint, M Gruyelle, commandant de la station radar, M Turquet maire de St Ouen, M Demay, architecte, M Mouly, artiste peintre, M Moreau, directeur des brasseries de Vezelise, le docteur des thermes Goldzewski, M Loubet, président des eaux minérales de France, M Chauvet, directeur du Casino, docteur Contal, maire de Remoncourt et président de l'Aéro-club de Vittel, M Ducasse président des amis de Radio Luxembourg etc... Et bien entendu Jean Bretonnière et les artistes qui l'accompagnaient. L'orchestre Lespinasse prêtait son concours et M Grandmontagne assurait une sonorisation sans défaut.

Interviews et discours :

Jeune, sympathique et sachant mettre son monde en confiance, Jacques Biot, animateur de la radio, conviait au micro les personnalités présentes. M Castille, maire de Contrexéville, s'exécuta de bon cœur et retraça l'histoire de Contrexéville depuis deux siècles, évoquant pour finir les dommages causés par la guerre et les espoirs suscités par l'aide d'une puissante société des eaux minérales. Le docteur Goldzewski, célébra à son tour, avec humour et compétence, les qualités d'une eau qu'il apprécie présentement comme curiste.

Et ce fut Jean Bretonnière qui vint se plier de bonne grâce aux questions indiscrettes de Jacques Biot, non sans que l'orchestre Lespinasse ait joué l'air de « la p'tite folie » que tout le monde connaît. Avec bonne humeur, il évoqua ses débuts à Pigalle et termina par ses projets, car le sympathique parrain du lac de la Folie prépare un nouveau film en couleur et une opérette que jouera la Gaieté-Lyrique.

Après le parrain, la marraine Mme Petit, fille et épouse de médecin, su donner la réplique à Jacques Biot, et mérita par sa grâce et sa gentillesse, l'accolade du parrain.

Mme Grosselin, l'animatrice, on peut dire la créatrice des nouvelles folies du lac, eut aussi droit aux baisers de Jean Bretonnière, à qui elle promit une cure annuelle dans la station.

Les discours n'étaient pas fini, M Ségaut, préfet des Vosges, se réjouit de voir les aménagements du lac compléter heureusement l'équipement touristique et thermal de la région. M Loubet président des eaux minérales de France, promit son appui et l'architecte M Demay, exposa les projets à venir de Mme Grosselin.

Les invités pénétrèrent alors dans le chalet, pour signer le livre d'or : ils y furent accueillis par une aimable apparition, incarnée par la charmante vedette Jacquie Darley.

Baptêmes au champagne :

Un peu plus tard le parrain et la marraine, avec quelques privilégiés, s'embarquaient sur un canot à moteur et partaient à l'aventure sur le lac. Au retour, de ce périple Jean Bretonnière accroupi sur la proue de l'esquif, brisa d'une main sûre, une bouteille de champagne, dont l'éclaboussement pétillant baptisa du même coup l'opérateur lui même. Après le baptême du lac, ce fut celui du golf miniature ; maniant le club en joueur expérimenté, notre artiste sacrifia avec une égale virtuosité la bouteille traditionnelle, puis se perdit avec sa suite dans les méandres aux multiples chausse-trappes des dix pistes cachées dans la charmille...

Au retour, la marraine eut sa récompense : une superbe gerbe de roses. Nous laisserons ensuite les hôtes du lac de la Folie apprécier les merveilles du buffet froid, pour retourner au casino où allait débiter le grand gala Jean Bretonnière.

Affluence au casino :

Jusqu'alors la journée s'était déroulée en famille. Mais la soirée vit les curieux affluer en cohorte serrée. Au casino, toutes les places étaient prises, on refusa du monde. Tour à tour, au cours de cette représentation de gala retransmise en différé par la radio, J. Biot fit applaudir d'excellentes vedettes : Georges Ripa, deuxième prix de la radio 54, fit merveille avec sa guitare, interprétant avec beaucoup de succès « mon pote le gitan ». C'est assurément la révélation de la saison parisienne pour la chanson de caractère. Hugnette Darlys, mignonne enfant de Roanne, échappée du théâtre des Capucines, est une délicieuse fantaisiste de l'opérette. Jacques Biot, lui même se tailla une part de succès. Mais ce fut surtout Jean Bretonnière, qui autant par sa voix que par sa mimique pleine d'humour et d'allant, se fit bisser et rappeler à l'envie.

À droite : Le maire interviewé par J Biot

Ci-dessous : Le nouveau chalet du lac

En dessous : Les personnalités

Photos : la Liberté de l'Est, 9 août 1954



Embouteillage, féerie et folies du lac :

À minuit, nous nous retrouvons au lac de la folie. De toutes parts les voitures, voir les cars, venaient encombrer la route, que le brigadier Gros et ses gendarmes avaient déjà eu quelques peines à préserver l'après-midi. Oncques ne vit-on et ne verra t-on pareil embouteillage !

À la lueur rouge des lanternes vénitiennes, des couples valsaient sur la terrasse et au bord du lac, tandis que des barques invisibles promenaient leurs lanternes rouges sur les eaux. Infatigables, Jean Bretonnière et ses camarades se faisaient applaudir dans leur tour de chant. Robert Ripa chanta « Paris canaille », et Bretonnière « embrasse moi vite ».

Tard dans la nuit, malgré la fraîcheur nocturne et sous les feux de Bengale, on a dansé tant et plus ; des bee-bop et tangos, avec les bouchons de champagne qui ont gaiement sauté, le tout entrecoupé par les notes mélancoliques, venues du fond des bois, des cors de chasse de l'harmonie de Vittel.

En conclusion, Jean Bossu écrivait : le baptême du lac pourrait bien être aussi le baptême de notre station thermale renaissante !

Ci-dessus : le chanteur, cheveux gominés et regard langoureux, le costume et la cravate étaient de rigueur.



Le moulin à vent de Bouzey cy-devant Dombrot

Sur la Carte des Naudin, on peut voir, à Bouzey cy-devant Dombrot (1), le symbole d'un moulin à vent. G.Salvini l'avait signalé dans le N°66 de Gunderic. Ce moulin à vent semble placé au carrefour entre le Haut Chemin et le chemin qui conduit de Bouzey à Crainvilliers en passant par le bois des Moncelles. Soit, sur la « ligne de crête » des 400 mètres. J'ai écrit « semble », car ce chemin qui prolonge la rue du Prailly s'arrête, sur la carte, inexplicablement, à ce carrefour.

Le lieu-dit « Le moulin à vent » existe sur l'ancien cadastre de Dombrot, comme subdivision du canton « La Croix Jean Husson », Section F, canton délimité d'un côté par le Haut Chemin et d'un autre, par la route de Suriauville, à plusieurs centaines de mètres de l'endroit où les Naudin ont placé « leur » moulin à vent.

Les Naudin se seraient-ils trompés ?



Extrait de la carte des Naudin (début du XVIIe siècle)

Il fallait interroger les archives. Voici ce qu'elles m'ont appris.

Le 11 novembre 1723, Antoine Mégret, meunier des moulins à eau de Bouzey depuis la St Georges, passe un accord avec le Comte de Bouzey, seigneur du lieu, par-devant François Marchal, tabellion général au Duché de Lorraine, résidant à Bouzey (ADV 5E17/38). Comme les moulins à eau n'ont pu travailler que quelques mois, cette année-là, à cause du manque d'eau – la sécheresse a été générale en France en 1723 – il prie le seigneur de lui accorder un terrain sur lequel il fera construire, à ses frais, un moulin à vent. Très étonnant ! Comment un simple

particulier peut-il faire construire un moulin à vent ? Est-ce parce que l'air appartient à tous, ce qui n'est pas le cas de l'eau ? Antoine Mégret justifie sa demande : il craint que cette « grande sécheresse » ne continue dans les années à venir. Peut-être a-t-il été surpris par le débit du Vair à Bouzey, lui qui était, auparavant, meunier à Mandres-sur-Vair.



Extrait du cadastre de 1839

Le terrain accordé par le seigneur, d'une superficie d'un jour environ, est situé dans la *Corvée dite des Chapons*. Sur l'ancien cadastre, on peut voir le lieu-dit « la petite coupe de la corvée des chapons », à droite de la route de Suriauville, en face du canton « La Croix Jean Husson » et de sa subdivision « Le moulin à vent ». Cette route de Dombrot à Suriauville n'existait peut-être pas à l'époque où a été construit le moulin à vent, ou du moins pas exactement à cet endroit.

Le cens (2) dû au seigneur pour le terrain est de « un *chapon gras* ».

Un bail emphytéotique (« cent ans moins un ») est passé entre le seigneur et Antoine Mégret. A la fin de ce bail, le moulin à vent sera propriété du seigneur.

Une semaine plus tard, le 18 novembre 1723, Antoine Mégret passe un marché avec *Gaspard Foinant*, *munier à Mandres-sur-Ver* (Mandres-sur-Vair) et *Thomas Lerminot*, *fermier des moulins de Rouv la chétive* (Rouvres-la-Chétive). Ceux-ci s'engagent à « faire construire et bastir » un moulin à vent, « à le rendre bien tournant et bien virant à dire d'expert ». Ils « couperont tous les bois nécessaires et les mettront en charrois », Antoine Mégret se chargeant de les faire « charroier » et mettre en place. Les « bois nécessaires » proviennent-ils de coupes dans les bois communaux ? Dommage que je n'aie pas trouvé le registre de gruerie de l'année 1723 ou celui de l'année 1724 ! Dans des registres postérieurs, on trouve, à plusieurs reprises, le marquage d'arbres destinés aux réparations des moulins à eau. Ce qui

m'incite à penser que le bois nécessaire à la construction du moulin à vent a également été pris dans les bois communaux.

En paiement, Antoine Mégret donnera à Gaspard Foinant et Thomas Lerminot six cents livres tournois, en trois versements de deux cents livres.

De plus, il devra nourrir « *lesdits entrepreneurs et les ouvriers qu'ils auront, pendant le cours de l'ouvrage.* »

Qui sont-ils, ces deux « *entrepreneurs* » ? Quelle expérience ont-ils de la construction de moulins à vent ? Leurs ouvriers ont-ils davantage d'expérience ? On sait que les « *charpentiers de moulins* » étaient des spécialistes, des techniciens, dirait-on aujourd'hui, les plus experts des charpentiers.

A quoi ressemblait le moulin à vent de Bouzey ? Puisqu'il n'est absolument pas question de pierres dans le marché du 18 novembre 1723, on peut supposer que le moulin était entièrement en bois. Peut-être ressemblait-il au moulin de Valmy (Marne), détruit par la tempête de 1999 et reconstruit à l'identique. Ou bien au moulin des Roises à Azannes (Meuse), construit en 2003, dans le village des Vieux Métiers, selon les techniques du XVIIIème siècle.

Les années passent. Antoine Mégret quitte Bouzey pour Provençères, laissant les moulins de Bouzey à son gendre, Claude Petitjean, et à son fils, Claude Mégret.

Le 18 janvier 1739, une violente tempête s'abat sur la région. A Nomexy, cet « *ouragan ou vent très impétueux* » fait tomber la flèche du clocher sur la nef de l'église paroissiale pendant la messe dominicale (EDPT332/GG_3). A Bouzey, le moulin à vent est « *renversé et brisé par l'impétuosité des vents* ». C'est une perte pour le seigneur, puisque le moulin devait lui revenir à la fin du bail emphytéotique. Une perte qu'il s'agit de compenser. Un accord est trouvé et entériné par un acte du 13 mars. Claude Petitjean et Claude Mégret ajouteront un supplément de soixante livres tournois au canon (3) des moulins à eau jusqu'à la fin du bail emphytéotique. Ils continueront à payer le cens d'un chapon gras à chaque St Martin. Le moulin à vent ne sera pas reconstruit. D'ailleurs on signale, dans l'acte, qu'il avait été « *originellement mal construit* ». Claude Petitjean et Claude Mégret demandent à récupérer les débris du moulin : « *meules, ferments, bois et autres débris* ». Cet acte du 13 mars 1739 (ADV 5E17/50) est passé par-devant François Halliot, tabellion général à Bouzey. Il écrit « *moulin avant* » ou « *moulin avent* »..... à ma grande honte : François Halliot est l'un de mes ancêtres.

Ainsi, ces trois actes conservés aux ADV permettent de retracer l'histoire du moulin à vent de Bouzey cy-devant Dombrot, de sa construction à sa destruction.

Cependant, il reste bien des points à éclaircir. Espérons que la découverte d'autres documents le permettra.

Lucette Husson

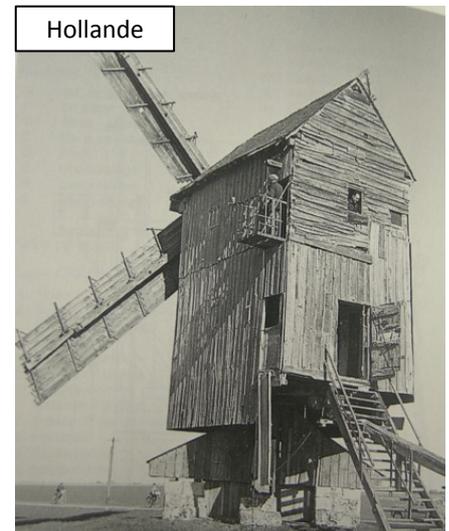
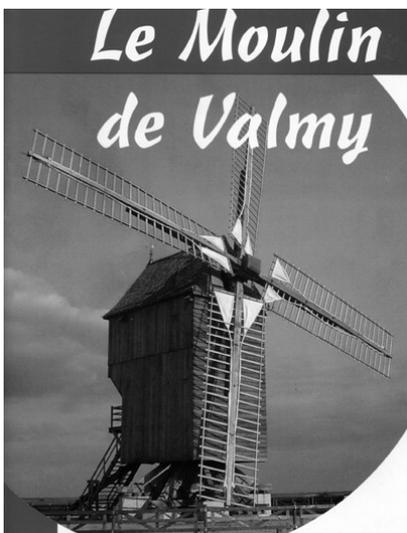
Notes

Bouzey cy-devant Dombrot, c'est Dombrot-le-Sec

cens : redevance due au seigneur, propriétaire du terrain

canon : loyer

Ci-dessous, quelques exemples de moulins à vent



LES ACTEURS DE LA FIN DE L'EMPIRE ROMAIN D'OCCIDENT

AEGIDIUS, un Gaulois grand maître de la Milice romaine dans les Gaules vers le milieu du Vème siècle.



Il s'est constitué un petit Etat autonome, sous son autorité, Etat comprenant une partie de la Belgique seconde et de la quatrième Lyonnaise, comprenant Soissons, la capitale, les cités de Beauvais, Amiens, Troyes, Reims et aux alentours.

Childeric ayant été chassé de son titre de "roi des Francs" en 457, Aegidius est proclamé à sa place "roi des Francs" par les Francs eux-mêmes, royauté qui dura huit ans.

Il eût à soutenir des guerres continuelles ce qui exaspéra les habitants. Aussitôt que Childeric reparut, tous les Francs se rallièrent à lui.

Aegidius, abandonné, se retire à Soissons où il meurt de mort violente en 464, laissant son État à son fils, Syagrius.

SYAGRIUS, général gallo-romain, fils du précédent dont il prend la place en 464. Il est le dernier représentant de Rome en Gaule. Grégoire de Tours, un siècle plus tard, lui donne le titre de "roi des Romains".

Vaincu par Clovis, roi des Francs Saliens à la bataille de Soissons en 486, il se réfugie à Toulouse auprès d'Alaric II, roi des Wisigoths, mais ce dernier le livrera à Clovis qui le fait secrètement exécuter !



ORESTE, père de l'empereur Augustulus, servait à la cour d'Attila. Fixé en Italie en 473, il détrône l'empereur Nepot au service duquel il était entré pour donner l'empire à son fils en 475.

Vainqueur de ce dernier, Odoacre fait tuer Oreste (476).

Ci-joint, une monnaie en or de Romulus Augustulus : collection British Muséum.



ODOACRE, né en 433, fils d'un ministre d'Attila, il entre dans la garde prétorienne de Ravenne, capitale de l'Empire, remplaçant Rome depuis le règne d'Honorius en 404, puis sous les règnes de Odoacre et de Théodoric, roi des Ostrogoths (474-526).

Il est le chef des Hérules, peuple germanique originaire de Scandinavie, "fédérés" à Rome.



Ci-dessus, un solidus de l'époque d'Odoacre, au nom de l'empereur d'Orient Zénon

Il se révolte contre Augustulus qu'il détrône en 476. Il supprime le titre et la fonction "d'Empereur d'Occident".

Maître de l'Italie en qualité de "patrice" pour le compte de Zenon, empereur romain d'Orient, il réorganise le pays, annexe la Sicile et protège les marches septentrionales de l'Italie en pratiquant une politique d'amitié avec les Wisigoths de Gaule, en occupant la Dalmatie et en battant les Ruges (Germaines originaires de l'île de Rugens, en mer Baltique) sur le Danube. Au Ve siècle, les Ruges fondent un Etat en Moravie et en Autriche, au Nord du Danube, le "Rugiland"

L'empire d'Odoacre parle Lombard (495) le Rugiland devient l'asile des Hérules.

En 518, les Lombards, peuple germanique établi d'abord sur le cours inférieur de l'Elbe au 1^{er} siècle puis sur le Danube moyen au II^e siècle, refoulent les Hérules vers la Scandinavie.

Odoacre passa son règne à lutter contre les "Barbares" qu'ils fussent en Gaule ou en Germanie. En 489, Théodoric, chef des Ostrogoths, envahit l'Italie. Odoacre lui résiste durant deux ans, mais il est tué par Théodoric lui-même au cours d'un banquet !

(Les Ostrogoths, Goths de l'Est par opposition aux Wisigoths Goths de l'Ouest, sont soumis par les Huns vers 375 et intégrés à leur empire jusqu'à la mort d'Attila, en 453. Etablis ensuite en Gannonie avec l'accord de l'Empereur romain d'Orient, ils attaquent Constantinople en 487 et sont détournés par l'Empereur Zénon vers l'Italie qu'ils conquièrent sous Théodoric-le-Grand (488-493).

Justinien Ier avec l'aide de ses généraux Belisaire et Nasès, reconquiert l'Italie. La résistance des Ostrogoths, sous les règnes de Vitigès et Otila (536-552).

CLOVIS Ier, roi des Francs Saliens, né en 465, succède à son père, Childéric Ier, à l'âge de quinze ans, en 481 (Clodowitch de son vrai nom).

Monnaie en argent frappée
En 1996 par la banque de France
en hommage à Clovis



Son royaume recouvrait alors la région comprise entre la mer du Nord, l'Escaut à l'Est, les diocèses de Thérouane et de Boulogne à l'Ouest, le diocèse de Cambrai au Sud, avec Tournay, sur l'Escaut, pour capitale depuis 438.

Clovis ne tarde pas à étendre son pouvoir, usant autant de la diplomatie que de la force sur ses concurrents, les chefs Saliens et Ripuaires, puis Siagrus représentant l'autorité impériale romaine, qu'il défia la bataille de Soissons, en 486, ville dont il fait la capitale de son nouvel État, lequel va jusqu'à la Loire.

Il repousse les Alamans à la bataille de Zülpich (Tolbiac), au Sud Ouest de Köln (Cologne) en 498 (?) et, en même temps, fait de Lutèce (Paris) sa résidence.

La région entourant cette dernière est alors appelée, en francique, "little Franz" (petite France) devenue plus tard, par déformation verbale, l'Île de France.

Sous l'influence de sa femme catholique, Clothilde, fille du roi des Burgundes, qu'il épouse en 493 et de Remigius (Rémy), évêque de Reims, et aussi, peut-être, par calcul, il se fait baptiser avec plusieurs milliers de ses soldats, en 496, ce qui lui vaut le soutien des évêques de la Gaule devenus, du fait de la faiblesse de plus en plus patente du pouvoir romain, les véritables tenants des pouvoirs régionaux, tant religieux, politique qu'économique (implantation de cathédrales et de monastères), tandis que les autres rois "Barbares" et leurs peuples étaient acquis à l'hérésie arienne.

Ces derniers, avec l'appui de Théodoric, roi des Ostrogoths tenant le pouvoir en Italie, avec l'appui de Zénon, l'empereur romain d'Orient (474-526), inquiets des visées de Clovis, forment une ligue.

Clovis impose alors un tribut aux Burgundes (500), livre bataille aux Wisigoths et tue leur chef Alaric II à Vouillé (près de Poitiers) en 507, mettant fin au royaume d'aquitaine tenu par eux.

Les Wisigoths se réfugient alors en Espagne, formant un royaume, la "Gothalunia" (aujourd'hui la Catalogne).

Clovis, maître pratiquement de la Gaule, sauf de la Provence, installe ses leudes ("clients", en Allemand) qui ne sont, avec ses fils, que des chefs politico-militaires, qu'il place à la tête des diocèses et de leurs subdivisions (Comtés).

Ainsi la Gaule soumise au pouvoir des Francs devient la "Francia", le royaume des Francs.

Après la mort de Clovis à Paris, le 20 novembre 511, son royaume selon la coutume des Francs sera partagé entre ses fils, les femmes, selon la "loi salique", n'ayant pas le droit au pouvoir.

Le meurtre ou l'empoisonnement étant, dans cette époque "Barbare", un moyen de pouvoir, Clovis en usa sans scrupules.

Outre les "petits" chefs Saliens, au départ, qui en furent ses premières victimes, Clovis envahit l'Armorique en 497, bat le roi des Burgundes, Gondebald, en 500.

A la fin de son règne, il se débarrasse de plusieurs rois dont il redoute les ambitions, Cloderic, roi de Cologne; Rognacer, roi de Cambrai, etc...

Ses quatre fils, Thierry, Clodomir, Childebat et Clotaire, se partagent son héritage.

LES CHRONIQUES AU TEMPS DE CHARLES IV DUC DE LORRAINE

Le Saint Empire dans la guerre de 30 ans

Marcel DEFER

RICHELIEU REÇOIT UN DON PRÉCIEUX, UN HOMME PROVIDENTIEL : FRANÇOIS LE CLERC DU

TREMBLAY, UN CAPUCIN DEVENU EN RELIGION LE PÈRE JOSEPH. TRÈS CULTIVÉ IL EST SON CONSEILLER, SON HOMME DE CONFIANCE ET AUSSI SON SEUL VÉRITABLE AMI ON LE SURNOMME « L'ÉMINENCE GRISE DU CARDINAL »

ENSEMBLE ILS FONT LA POLITIQUE DE LA FRANCE À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR.



L'ALLÉGORIE DE GAGNIÈRES RÉSUME LE PROJET POLITIQUE DE RICHELIEU. IL EXTIRPE LA REBELLION ET L'HÉRÉSIE DU LIS DE FRANCE, DOMPTE LE LION ESPAGNOL ET L'AIGLE AUTRICHIEN



LA DUCHESSE DE CHEVREUSE S'INSTALLE À BAR-LE-DUC

À VERDUN, LES RELATIONS ENTRE LE ROI DE FRANCE ET L'ÉVÊQUE S'ENVENIMENT AU SUJET DE LA CONSTRUCTION DE LA CITADELLE SUR LE MONT SAINT-VANNE. L'ÉVÊQUE FRANÇOIS DE LORRAINE - CHALIGNY, S'OPPOSE AUX TRAVAUX ET EN PARTICULIER À LA DÉMOLITION DE L'ÉGLISE SAINT-AMAND.

MALGRÉ CETTE OPPOSITION LE CHANTIER CONTINUE ; ALORS IL EXCOMMUNIE JEAN GILLET LE SUBSTITUT DU PROCUREUR DU ROI EN CONSÉQUENCE LE PRÉSIDENT CHARPENTIER ORDONNE LA SAISIE DES BÉNÉFICES DU TEMPOREL DE L'ÉVÊCHÉ, ET L'ARRESTATION DE L'ÉVÊQUE, MAIS CELUI-CI A DÉJÀ REJOINT NANCY, ET LE 6 FÉVRIER 1627, IL S'EXILE À COLOGNE SOUS LA PROTECTION DE L'EMPEREUR FERDINAND II



LE 18 AVRIL 1627, CHARLES IV EST À PARIS POUR RENCONTRER LOUIS XIII. IL DOIT LUI RENDRE L'HOMMAGE DU VASSAL ENVERS SON SUZERAIN POUR LE BARROIS MOUVANT ET AUSSI ÉVOQUER DES REMARQUES RELEVÉES PAR LA COMMISSION D'ENQUÊTE LE BRET.

RICHELIEU REFUSE LA VALIDATION DE SON HOMMAGE, IL NE LE RECONNAÎT PAS COMME LE DUC DU BARROIS MOUVANT, CAR SELON LES DERNIÈRES VOLONTÉS DE FEU LE DUC HENRI II

SA FILLE NICOLE EST LA SEULE HÉRITIÈRE DES DUCHÉS DE LORRAINE ET DE BAR.



L'ARROGANCE DE CELUI QU'IL CONSIDÈRE COMME L'ANCIEN ÉVÊQUE DE LUÇON « L'ÉVÊCHÉ LE PLUS CROTTÉ » À PROFONDEMENT HUMILIÉ LE DUC, CAR ON LUI REPROCHE D'APPLIQUER EN LORRAINE INDÉPENDANTE LA LOI SALIQUE QUI A COURS EN FRANCE DEPUIS CLOVIS